

Règlement des courses enfants

Les Foulées Touquaises 2026

Article 1 – Organisation

Les courses enfants des Foulées Touquaises 2026 sont organisées par la Ville de Touques dans le cadre de la 2^e édition des Foulées Touquaises. Deux courses sont proposées, ouvertes uniquement aux enfants selon leur année de naissance.

Article 2 – Les courses

1 km Distance : 1 km Pour les enfants nés en 2022, 2021 et 2020. Parcours de 500 m aller-retour avec un demi-tour autour d'un plot. Le Défi des Touques

2 km Distance : 2 km Pour les enfants nés en 2019, 2018, 2017 et 2016. Parcours de 1 km aller-retour avec un demi-tour autour d'un plot. Les parcours seront entièrement balisés et sécurisés.

Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne via la plateforme officielle des Foulées Touquaises pour un montant de 2€. Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les participants mineurs. Aucun remboursement sera possible si l'enfant ne prend pas le départ le jour J.

Article 4 – Sécurité

Les enfants sont sous la responsabilité de l'organisation uniquement pendant la course. Aucun accompagnement à vélo, trottinette ou autre engin n'est autorisé sur le parcours. Les secours et des bénévoles seront présents tout au long des courses.

Article 5 – Récompenses

Chaque enfant recevra une médaille de finisher à l'arrivée. Des récompenses seront remises aux premiers filles et garçons de chaque course.

Article 6 – Droit à l'image

En inscrivant leur enfant, les représentants légaux autorisent l'organisation à utiliser les photos et vidéos prises durant la manifestation pour la promotion des Foulées Touquaises.

L'équipe organisatrice